

Les régies d'avances et de recettes

REGIES D'AVANCES:

les opérations du régisseur
sur l'outil GFC

Le cycle normal du fonctionnement

1) Réception d'une avance de l'Agent Comptable

Opération 12 - cette opération fait l'objet :

- d'un mouvement au mois de janvier, au changement d'exercice
- d'un mouvement en cours d'année, le plus souvent au mois de septembre.

VERSEMENTS DE L'AGENT COMPTABLE
LISTE DES OPERATIONS EN ATTENTE AU 04/12/14

OPERATION	PARTIE VERSANTE	MONTANT CAISSE	MONTANT COMPTE DEPOT
12 - Réception d'une avance	Ag. Comptable	300.00	

SITUATION DES DISPONIBILITES au 04/12/14

Compte	Libellé	Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
5112	Chèques à l'encaissement	26 450.83	26 450.83	0.00	0.00
531	Caisse	17 313.01	17 013.01	300.00	0.00
543	Avance	0.00	300.00	0.00	300.00
545	Liaison avec agent comptable	43 463.84	43 463.84	0.00	0.00
SOUS TOTAL 5		87 227.68	87 227.68	300.00	300.00
700	Recettes	43 463.84	43 463.84	0.00	0.00
SOUS TOTAL 7		43 463.84	43 463.84	0.00	0.00
TOTAL		130 691.52	130 691.52	300.00	300.00

Rappels- 4 étapes :

- ✓ Saisie des Dépenses payées Avant Ordonnancement (menu « décaissement »)
- ✓ Validation de journée
- ✓ Validation du journal général
- ✓ Fin de période et transfert vers la comptabilité budgétaire.

La reconstitution de l'avance :
(Menu encaissement / versement de l'AC)

L'opération 13 est réalisée à **chaque reconstitution de régie** pour le montant du mandat des menues dépenses.

Le reversement d'une avance à l'agent comptable : Il s'agit de solder la régie d'avance.

.

Un mouvement par **l'opération 22** est réalisée:

- à la mutation ou clôture d'une régie,
- en fin d'exercice,
- Éventuellement avant une période de congés prolongés.

Corrections de saisies erronées de dépenses

- 1) Une ou plusieurs dépenses ont été saisies pour un montant erroné en plus ou en moins, transférées et réceptionnées dans le module budgétaire.
- 2) Les écritures de dépenses sont rejetées par l'ordonnateur ou les mandats émis rejetés par l'agent comptable.

Opérations à réaliser:

En mouvement interne,

- 1) Opération 41- rejet de dépenses - du montant global des dépenses rejetées
- 2) Opération 43- remboursement des dépenses rejetées- du montant global des dépenses rejetées.

En décaissement,

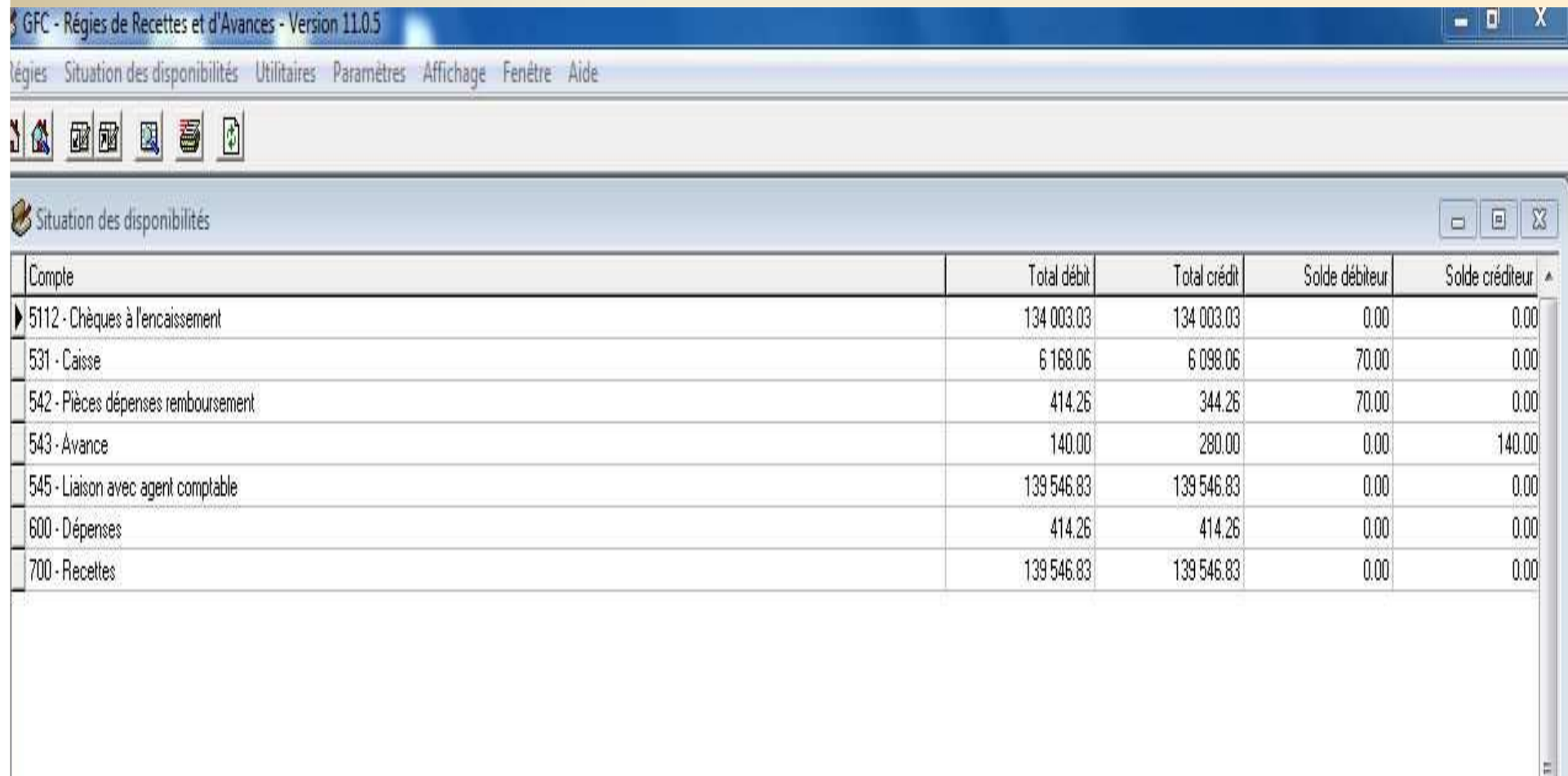
- 1) saisies du montant exact de chaque dépense.

En journée 1, 2 DAO de 20€ et 50€ ont été saisies, validées et transférées en comptabilité budgétaire.

La situation des disponibilités est alors la suivante:

Le solde débiteur du compte 531 représente le montant en caisse.

Le solde débiteur du compte 542 représente le montant en attente de remboursement, par l'agent comptable (opération 13) ou le montant à solder suite à la saisie d'un rejet de l'ordonnateur (opération 41).



Compte	Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
5112 - Chèques à l'encaissement	134 003.03	134 003.03	0.00	0.00
531 - Caisse	6 168.06	6 098.06	70.00	0.00
542 - Pièces dépenses remboursement	414.26	344.26	70.00	0.00
543 - Avance	140.00	280.00	0.00	140.00
545 - Liaison avec agent comptable	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00
600 - Dépenses	414.26	414.26	0.00	0.00
700 - Recettes	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00

Corrections en journée 2 :

1) saisie d'un rejet de l'ordonnateur (opération 41)

2) saisie du mouvement de remboursement de la dépense rejetée (opération 43)

Opération	Caisse	Compte dépôt	Chèque bancaire	Carte bancaire	Chèque vacances	Autre montant
41 - Rejet de dépenses						70.00
43 - Remboursement de dépenses rejetées	70.00					

Corrections en journée 2:

La situation des disponibilités est maintenant la suivante:

Le solde de la caisse est à nouveau de 140€.

GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.0.5

Régies Situation des disponibilités Utilitaires Paramètres Affichage Fenêtre Aide

Situation des disponibilités

Compte	Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
▶ 470 - Opérations diverses	70.00	70.00	0.00	0.00
5112 - Chèques à l'encaissement	134 003.03	134 003.03	0.00	0.00
531 - Caisse	6 238.06	6 098.06	140.00	0.00
542 - Pièces dépenses remboursement	414.26	414.26	0.00	0.00
543 - Avance	140.00	280.00	0.00	140.00
545 - Liaison avec agent comptable	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00
600 - Dépenses	414.26	414.26	0.00	0.00
700 - Recettes	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00

1/1

Corrections en journée 2:

Une nouvelle saisie des DAO est alors possible :

GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.0.5

Régies Dépenses régisseur Utilitaires Paramètres Affichage Fenêtre Aide

Saisie des dépenses régisseurs

Sélectionner: Tout
Trier par: Numéro de dépense

Numero	Fournisseur	Montant	Moyen de règlement	Date
17	CARREFOUR	49.95	ESP	03/12/14
18	LA POSTE	20.10	ESP	03/12/14

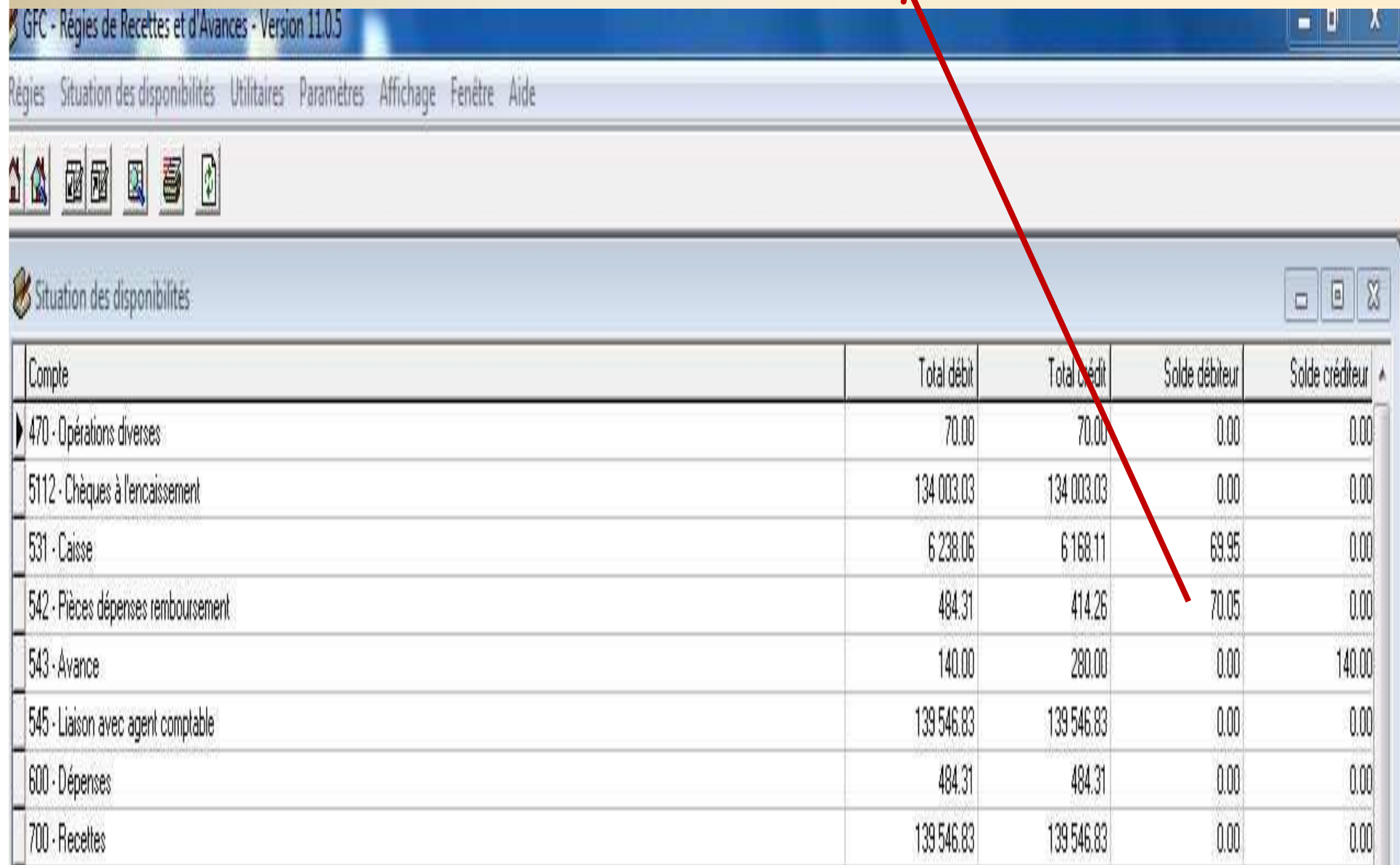
GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.0.5

Régies Situation des disponibilités Utilitaires Paramètres Affichage Fenêtre Aide

Situation des disponibilités

Compte	Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
470 - Opérations diverses	70.00	70.00	0.00	0.00
5112 - Chèques à l'encaissement	134 003.03	134 003.03	0.00	0.00
531 - Caisse	6 238.06	6 168.11	69.95	0.00
542 - Pièces dépenses remboursement	414.26	414.26	0.00	0.00
543 - Avance	140.00	280.00	0.00	140.00
545 - Liaison avec agent comptable	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00
600 - Dépenses	484.31	414.26	70.05	0.00
700 - Recettes	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00

En fin de période de la journée 2, la situation des disponibilités affiche le solde des dépenses à rembourser au débit du compte 542.



GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.05

Régies Situation des disponibilités Utilitaires Paramètres Affichage Fenêtre Aide

Situation des disponibilités

Compte	Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
▶ 470 - Opérations diverses	70.00	70.00	0.00	0.00
5112 - Chèques à l'encaissement	134 003.03	134 003.03	0.00	0.00
531 - Caisse	6 238.06	6 168.11	69.95	0.00
542 - Pièces dépenses remboursement	484.31	414.26	70.05	0.00
543 - Avance	140.00	280.00	0.00	140.00
545 - Liaison avec agent comptable	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00
600 - Dépenses	484.31	484.31	0.00	0.00
700 - Recettes	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00

En journée 3:

- 1) Saisie du remboursement des dépenses par l'AC.
- 2) Reconstitution de la régie

The image shows two screenshots of the GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.0.5 software interface.

The first screenshot shows the 'Saisie d'un versement de l'agent comptable' window. The menu bar includes 'Régies', 'Versements de l'agent comptable', 'Utilitaires', 'Paramètres', 'Affichage', 'Fenêtre', and 'Aide'. The toolbar contains icons for home, back, forward, search, print, and refresh. The main area displays a table for recording a payment:

Opération	Caisse	Compte dépôt	Chèque bancaire	Carte bancaire	Chèque vacances	Autre montant
13 - Réception d'un remboursement des dépenses	70.05					

The second screenshot shows the 'Situation des disponibilités' window. The menu bar includes 'Régies', 'Situation des disponibilités', 'Utilitaires', 'Paramètres', 'Affichage', 'Fenêtre', and 'Aide'. The toolbar contains icons for home, back, forward, search, print, and refresh. The main area displays a table showing the balance sheet for various accounts:

Compte	Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
470 - Opérations diverses	70.00	70.00	0.00	0.00
5112 - Chèques à l'encaissement	134 003.03	134 003.03	0.00	0.00
531 - Caisse	6 308.11	6 168.11	140.00	0.00
542 - Pièces dépenses remboursement	484.31	484.31	0.00	0.00
543 - Avance	140.00	280.00	0.00	140.00
545 - Liaison avec agent comptable	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00
600 - Dépenses	484.31	484.31	0.00	0.00
700 - Recettes	139 546.83	139 546.83	0.00	0.00

REGIES DE RECETTES:

les opérations du régisseur
sur l'outil GFC

Le cycle normal du fonctionnement

Rappels- 5 étapes :

- ✓ Saisie des encaissements de recettes avec ou sans créances
- ✓ Reversement des encaissements des recettes effectuées (opération 24)
- ✓ Validation de journée
- ✓ Validation du journal général
- ✓ Fin de période et transfert vers la comptabilité générale.

Corrections de saisies erronées de recettes

Remarque préalable: une vigilance toute particulière doit être portée sur le contrôle des saisies **avant validation de la journée.**

l'opération 61 permet de régulariser

- **les saisies en (-)** au moment du reversement des recettes (opération 24)
- **L'Oubli de saisie de reversement** des recettes effectuées (opération 24)

- Erreur lors de la saisie en opération 24, avant la validation de journée

GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.0.5

Régies Versements à l'agent comptable Utilitaires Paramètres Affichage Fenêtre Aide

Saisie d'un versement à l'agent comptable

Opération	Caisse	Compte dépôt	Chèque bancaire	Carte bancaire	Chèque vacances	Autre montant
24 - Reversement des recettes effectuées	20.00		110.00			

Modification d'un versement à l'agent comptable

Opération: 24 - Reversement des recettes effectuées

Limitée à: 155.00

Caisse	20.00	Recettes à reverser	25.00	Solde du compte	25.00
Compte de dépôt	0.00				
Chèque bancaire	110.00	Recettes à reverser	130.00	Solde du compte	130.00
Carte bancaire	0.00				
Chèque vacances	0.00				
Autre montant	0.00				

OK Annuler Aide

- Lors de la validation de journée, le bordereau de remise de chèques est émis pour le montant saisi initialement.

BORDEREAU DES CHEQUES REMIS A L'ENCAISSEMENT (Chèques Bancaires)
NUMERO DE COMPTE Chèques Bancaires BIC TRPUFRP1 IBAN FR78 1007 1950 0000 0010 0087 983

LIGNE	ETABLISSEMENT PAYEUR	LOCALITE	NOM DU TIREUR	NUMERO DE CHEQUE	MONTANT
1	AXA RANCIFF	AIX PROCVNDF	A7FR		150.00

- La situation des disponibilités est la suivante, suite à l'erreur matérielle de saisie des reversements



The screenshot shows a software window with the title bar 'GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.0.5'. The menu bar includes 'Régies', 'Situation des disponibilités', 'Utilitaires', 'Paramètres', 'Affichage', 'Fenêtre', and 'Aide'. Below the menu bar is a toolbar with several icons. The main content area is titled 'Situation des disponibilités' and contains a table with the following data:

Compte	Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
▶ 5112 - Chèques à l'encaissement	26 210.83	26 190.83	20.00	0.00
531 - Caisse	16 893.01	16 888.01	5.00	0.00
545 - Liaison avec agent comptable	43 078.84	43 078.84	0.00	0.00
700 - Recettes	43 078.84	43 103.84	0.00	25.00

- En fin de période, régularisation obligatoire

GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.0.5

Régies Utilitaires Paramètres Affichage Fenêtre Aide

Création d'un mouvement interne en fin de période


Opération: 61 - Régularisation des recettes

Limitée à: 25.00

Caisse	<input type="text" value="0.00"/>	Recettes à reverser	<input type="text" value="5.00"/>	Solde du compte	<input type="text" value="5.00"/>
Compte de dépôt	<input type="text" value="0.00"/>				
Chèque bancaire	<input type="text" value="0.00"/>	Recettes à reverser	<input type="text" value="20.00"/>	Solde du compte	<input type="text" value="20.00"/>
Carte bancaire	<input type="text" value="0.00"/>				
Chèque vacances	<input type="text" value="0.00"/>				
Autre montant	<input type="text" value="0.00"/>				

OK Annuler Aide

Fin de période de la régie




Vous devez effectuer la régularisation des recettes de la période.

Régulariser

Précédent Suivant Annuler Aide

Avertissement

 Vous devez saisir un montant non nul pour au moins une opération autorisée !

OK

- La situation des disponibilités est soldée après régularisation des recettes en fin de période.

GFC - Régies de Recettes et d'Avances - Version 11.05

Régies Situation des disponibilités Utilitaires Paramètres Affichage Fenêtre Aide

Situation des disponibilités

Compte	Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
▶ 5112 - Chèques à l'encaissement	26 210.83	26 210.83	0.00	0.00
531 - Caisse	16 893.01	16 893.01	0.00	0.00
545 - Liaison avec agent comptable	43 103.84	43 103.84	0.00	0.00
700 - Recettes	43 103.84	43 103.84	0.00	0.00

En fin de période,

- le journal divisionnaire récapitulatif des recettes,
- le relevé périodique par nature de recettes sont du montant des recettes initialement saisies.

JOURNAL DIVISIONNAIRE RECAPITULATIF DES RECETTES N°6
DU 04/12/14 AU 04/12/14

Journal divisionnaire	Journée	Montant	Cumul période	Transfert	Solde
9	04/12/14	155.00	155.00	155.00	0.00
		155.00		155.00	0.00

Le Régisseur

RELEVÉ PÉRIODIQUE POUR LA NATURE DE RECETTES CHARGES - CHARGES COP

PÉRIODE DÉBUTÉE LE 03/06/14

N° ENCAISSEMENT	DATE	N° CREANCE	REFERENCE	TIREUR	MONTANT	
439	04/12/14		CHARGES	AZER	130.00	ENC.REG 5450 JD. N° 9
TOTAL					130.00	

- La régularisation de recettes ne permet pas de régulariser en (-) une recette saisie à tort en (+).
- Le transfert effectué à l'agent comptable ne prend en compte que les recettes saisies initialement.
- L'agent comptable, sur information du régisseur, doit rectifier, à la réception du fichier du régisseur, le montant erroné initialement saisi.
- Le relevé périodique par nature de recettes ne peut plus servir de justificatif à l'O.R.